

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES À MONTREUIL, UN AN APRÈS, C'EST TOUJOURS NON !

Nos écoles montreuilloises manquent cruellement de moyens matériels et humains. Ce manque de moyens s'aggrave considérablement depuis des années et les enfants de Seine-Saint-Denis sont particulièrement touchés et pénalisés.

Une vraie réforme urgente aurait dû d'abord être celle du financement et des moyens. Or, à ce jour, cette réforme-là n'existe pas. Pire, on annonce de nouveaux gels ou réduction dans les ministères, dont l'éducation.

Or, la «loi Peillon», prise à la hâte, sans concertation réelle ni avec les parents, ni avec les syndicats, n'est même pas «à coût constant» car **elle génère en réalité des besoins en moyens supplémentaires !**

Les témoignages de parents, d'enfants, d'instituteurs et de personnel territorial dévoilant la réalité de cette réforme là où elle est appliquée depuis un an (Paris par ex.) sont de plus en plus défavorables.

BÉNÉFICE SCOLAIRE, ÉDUCATIF, LUDIQUE, SOCIAL ET SANITAIRE DE CETTE LOI ? ZERO.

EN RÉALITÉ

AGGRAVATION DES PROBLÈMES DÉJÀ EXISTANTS EN TERMES DE SÉCURITÉ, DE REMPLACEMENTS, DE SURCHARGE DES CLASSES, DE SÉGRÉGATION SOCIALE....

L'école «à deux vitesses» progresse : ceux qui ont «les moyens», ceux qui ne les ont pas. En effet, seuls les enfants dont les familles ont des moyens en temps et en argent peuvent profiter de cette réforme. Dans un département comme le nôtre, déjà durement touché par la crise (bas salaires, temps partiels contraints, chômage galopant...), cela fera peu d'enfants !

Sans parler des bouleversements induits sur les modes de garde des enfants de couples séparés ou divorcés, réalité sociale qui n'a même pas été évoquée dans les débats (un enfant sur trois) ! La perspective d'une école publique digne de ce nom en France (5^{ème} puissance économique mondiale) au 21^{ème} siècle et pour TOUS s'éloigne encore, notamment dans notre département.

On assiste en réalité à une privatisation et à une externalisation des missions de l'école publique. Inadmissible.

EXIGER L'ABROGATION DE LA LOI ET LA NON-APPLICATION DE LA « RÉFORME » RESTE ET DOIT RESTER POSSIBLE JUSQU'AU BOUT ! L'avenir de nos enfants ne doit pas être un enjeu politicien, une monnaie d'échange entre partis ou coalitions...

**N'ÉCOUTEZ PAS CEUX QUI NOUS DISENT QUE
ON EST OBLIGÉS D'APPLIQUER CETTE LOI», ET VEULENT NOUS PRIVER DU DROIT
DE CO-DÉCIDER, EN TANT QUE PARENTS ET CITOYENS, POUR NOS ENFANTS :**

LA LOI PEILLON, ON PEUT ENCORE DIRE NON !

**Rejoignez le collectif des parents montreuillois contre la loi Peillon.
Venez vous informer, débattre et apporter votre contribution à cette lutte nécessaire.
Seules celles qu'on ne mène pas sont perdues d'avance !**

**MERCREDI 18 JUIN À 18H30
DEVANT L'HÔTEL DE VILLE DE MONTREUIL**

**SIGNEZ LA PÉTITION VIA NOTRE PAGE FACEBOOK :
Sauvons l'Ecole Publique**

POUR TOUTES INFORMATIONS : sauvons.ecole.publique@gmail.com

